

A l'attention de toutes les structures FFVL, club, club-écoles et écoles.
Copie : BD, CD, Equipes technique et administrative, Christophe LAFON

Nice, le 7 septembre 2023

N/Réf. : 2023 - courrier dispositif « deux heures de sports au collège » 2023-2024

Bonjour,

Après une année scolaire d'expérimentation, le dispositif « **2 heures de sport au collège** » sera déployé dans 700 collèges sur l'ensemble des départements.

Les objectifs sont :

- Lutter contre le décrochage sportif
- Favoriser les activités non compétitives, innovantes et ludiques

Comme l'an passé, l'idée est proposée sur le temps périscolaire (le midi ou après la fin des cours) deux heures de sport sur l'année scolaire ou sur une ou plusieurs périodes de 6 à 8 semaines (20 élèves maximum par séance). Les activités peuvent être proposées par les clubs sportifs mais aussi les écoles professionnelles tout en ne nécessitant pas un déplacement long ou coûteux.

Les ministères en charge de ce dispositif ont mis en place une [cartographie des établissements volontaires](#) facilitant ainsi le lien de proximité avec nos structures sportives.

Dans le cas où votre structure serait intéressée et à proximité du collège participant, la proposition d'offre des structures s'effectue uniquement sous forme numérique via [l'application démarches simplifiées](#). Dans le cas où l'offre déposée serait acceptée, la signature d'une convention finalisera ensuite l'accord avec le chef d'établissement. Tel que précisé dans cette convention l'intervenant de la structure sportive est responsable des jeunes sur le temps de l'activité, y compris des élèves demi-pensionnaires. Il est donc conseillé de couvrir les jeunes encadrés par la délivrance d'une licence sportive ou d'un titre de participation.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le financement de 100 €/séance de 2 heures est maintenu et devra être demandé par votre structure depuis le [Compte Asso](#). Cette prise en charge financière permettra un accès gratuit à ce dispositif à tous les collégiens volontaires.

Ce dispositif est aussi une chance de pouvoir faire découvrir les activités de la FFVL auprès des plus jeunes ainsi qu'aux enseignants.

Vous trouverez sur la [plateforme web de ce dispositif](#) tous les éléments d'informations relatifs aux démarches à effectuer et notamment le « kit clubs ».

Dans le cas où votre structure déposerait une proposition d'offre, nous vous conseillons de nous tenir informé auprès de Matthieu Lefeuvre : m.lefeuvre@ffvl.fr

Sportivement,
La commission jeunes